



Research Paper

Contribution Des Collectivites Territoriales Decentralisees Dans Le Developpement Socio-Economique Et Culturel : Cas Du Conseil Municipal De Daoukro (Centre-Est De La Cote D'ivoire)

KONE Woyirimé Franck Michaël

Doctorant, Département de Géographie, Université Alassane Ouattara-Bouaké,

AMANI Assié Félix

Docteur, Département de Géographie, Université Alassane Ouattara-Bouaké,

ASSUE Yao Jean-Aimé

Maître de Conférences, Département Géographie, Université Alassane Ouattara-Bouaké,

Résumé

La Mairie de Daoukro présente un fort potentiel de développement socio-économique grâce à la diversité de ses secteurs d'activités, son capital humain et social, ses infrastructures économiques. Dans le cadre de cette étude, il s'agit de présenter les réalisations du Conseil Municipal de Daoukro dans les domaines de l'éducation, la santé, l'hydraulique, de l'électricité, socio-culturel et de l'environnement. Pour atteindre cet objectif, la méthode de collecte des données s'est appuyée sur les techniques suivantes : la recherche documentaire, l'observation directe, des entretiens et une enquête par questionnaire. Il ressort des analyses que le Conseil Municipal de Daoukro a construit des marchés de proximité dans certains quartiers de la ville, acquis un véhicule de fonction pour le Maire, réhabilité les locaux de la Mairie à hauteur de 164 500 000 Francs CFA. Dans le domaine de la santé, sur la période de 2013 à 2022, il construit un centre de santé au quartier Mutred pour un montant de 50 683 000 Francs CFA. Il a aussi construit et innové des infrastructures scolaires à hauteur de 191 200 000 Francs CFA. Au niveau hydraulique, le Conseil Municipal a investi une somme de 65 500 000 Francs CFA pour renforcer le réseau d'adduction en eau potable et la construction des forages. Au niveau de l'électricité, trois (3) actions ont été menées pour un montant de 117 000 000 Francs CFA. Il a enfin effectué quatre différents projets afin de préserver l'environnement dans la commune. Ces projets ont coûté 65 530 000 Francs CFA.

Mots clés : Contribution, Collectivités territoriales, Décentralisation, Conseil Municipal, Daoukro

Abstract

The Municipality of Daoukro presents strong potential for socio-economic development, thanks to the diversity of its sectors of activity, its human and social capital, and its economic infrastructure. As part of this study, the aim is to present the achievements of the Daoukro Municipal Council in the areas of education, health, water supply, electricity, socio-cultural development, and the environment. To achieve this objective, the data collection method relied on the following techniques: document review, direct observation, interviews, and a questionnaire-based survey. The analysis reveals that the Municipal Council of Daoukro has built local markets in certain neighborhoods of the city, acquired an official vehicle for the Mayor, and rehabilitated the Town Hall premises at a cost of 164,500,000 CFA francs. In the health sector, between 2013 and 2022, it built a health center in the Mutred neighborhood for a total of 50,683,000 CFA francs. It also constructed and upgraded school infrastructure for a total of 191,200,000 CFA francs. In terms of water supply, the Municipal Council invested 65,500,000 CFA francs to strengthen the drinking water network and to build boreholes. In the electricity sector, three actions were carried out for a total of 117,000,000 CFA francs. Lastly, four different projects were undertaken to protect the environment within the municipality, at a total cost of 65,530,000 CFA francs.

Keywords: Contribution, Local authorities, Decentralization, Municipal Council, Daoukro

Received 01 Sep., 2025; Revised 07 Sep., 2025; Accepted 09 Sep., 2025 © The author(s) 2025.

Published with open access at www.questjournals.org

I. Introduction

Le développement est une notion multiforme qui est utilisée dans toutes les disciplines. Le développement désigne tantôt une évolution, tantôt il traduit une généralisation progressive ou une étape de mise au point. En géographie, le développement est une évolution vers un stade plus avancé. Il se concrétise généralement par la création d'équipements et d'infrastructures dans l'espace (B. E. Koffi, 2013, p. 17). En Côte d'Ivoire, la coordination des actions de développement, plus particulièrement de celles relatives à la participation des populations est très importante pour l'État. Le choix de ce sujet se justifie d'une part par l'idée de plus en plus croissante du gouvernement de faire de la Côte d'Ivoire un pays développé et d'autre part l'importance des collectivités territoriales décentralisées dans le processus de développement local. C'est dans cette optique que la politique de la décentralisation a connu une réforme avec l'Ordonnance n° 2011-262 du 28 septembre 2011 d'orientation sur l'organisation générale de l'administration territoriale de l'État avec l'érection de la région en collectivité territoriale. La commune constitue tout comme la région le niveau de conception, de programmation, d'harmonisation, de soutien, de coordination et de contrôle des actions et des opérations de développement économique, social et culturel qui s'y réalisent avec l'intervention de l'ensemble des acteurs (étatiques et non étatiques). Elle est également l'échelon d'exécution des réalisations d'intérêt général. En 2021, on dénombre 101 136 habitants (INS, 2021) et 18 villages qui constituent la commune de Daoukro. Aussi, Daoukro représente la principale ville de la région de l'Iffou. L'érection de Daoukro en chef-lieu de région a favorisé le développement de plusieurs infrastructures administratives pour le bien-être des populations locales. De plus, le développement de la ville intensifie les échanges entre elle et ses campagnes. À ce titre, Daoukro doit disposer d'un cadre cohérent pour coordonner des actions d'aménagement et de développement qui s'y déroulent. D'où le Conseil Municipal qui initie de nombreux projets de développement. Cependant, quel est le niveau d'implication du Conseil Municipal dans le développement socio-économique et culturel dans la commune de Daoukro ? De cette question centrale découlent les questions spécifiques suivantes : quels sont les projets initiés par le Conseil Municipal dans le domaine socioculturel ? Quels sont les projets initiés dans les domaines de la santé et de l'éducation ? Et quels sont les projets réalisés dans les domaines de l'électricité, de l'hydraulique et de l'environnement dans la commune de Daoukro ?

Dans ce travail, les résultats se présentent à trois niveaux. D'abord, les réalisations dans les domaines socioculturels. Ensuite, les réalisations dans les domaines de la santé et de l'éducation. Enfin, dans les domaines de l'hydraulique, de l'électricité et de l'environnement.

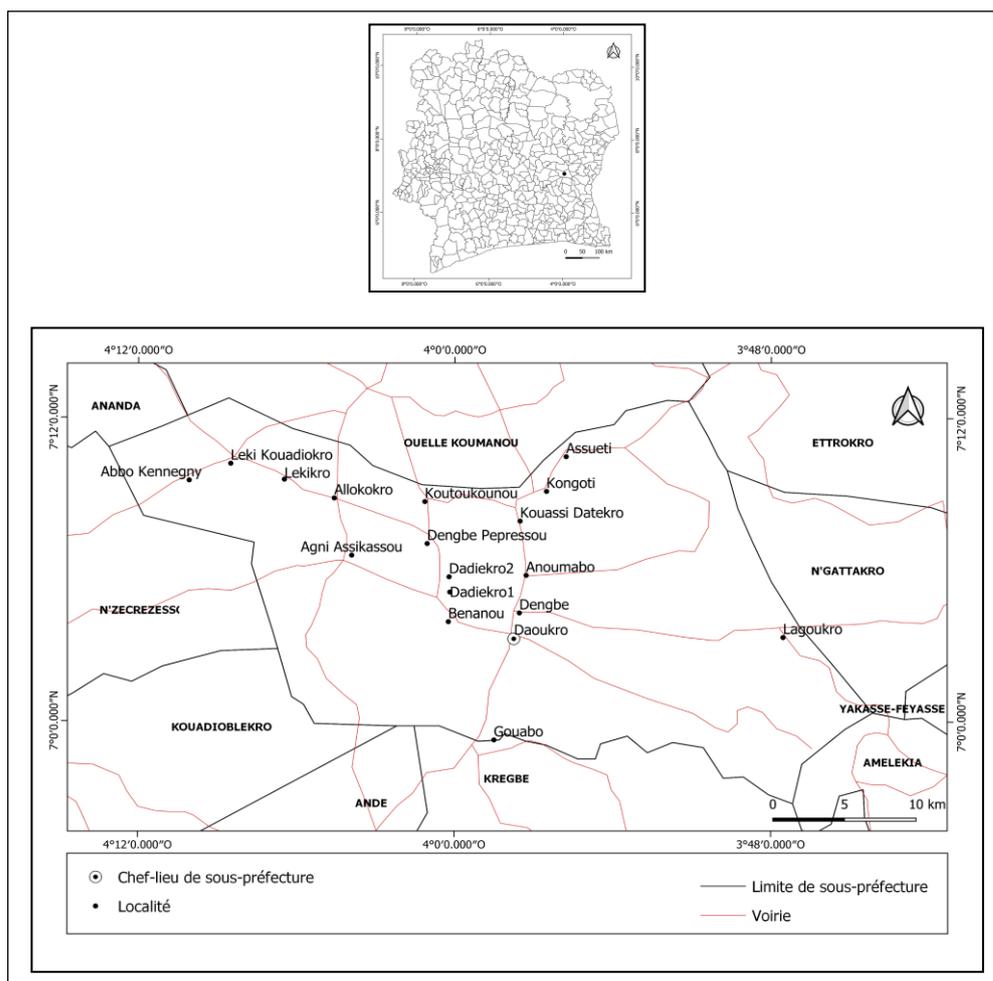
1. Matériels et méthodes

Dans le but d'atteindre nos objectifs, il est important pour nous d'adopter une méthodologie qui nous permettrait de collecter les informations.

1.1. Présentation de la zone d'étude

La commune de Daoukro est située au centre-est de la Côte d'Ivoire, et appartient à la région de l'Iffou située dans le district des lacs. Elle a été créée par la loi n° 85-1085 de la 17/10/1985 portant création de quatre-vingt-dix-huit communes. Elle est distante de 250 Km d'Abidjan, la capitale économique et 208 Km de Yamoussoukro, la capitale politique et administrative. Elle s'étend sur une superficie de 210 Km² et est constituée de 18 villages. Elle comptait 101 136 habitants (INS, 2021). Elle est localisée entre les longitudes 3°57' et 3°54' Ouest et les latitudes 7°03' et 7°28' Nord et s'étend sur une superficie de 863 km². La carte n°01 présente la zone d'étude (Commune de Daoukro).

Carte 1 : La localisation de la zone d'étude



Source : BNETD/CCT, 2024 et nos enquêtes personnelles Réalisation : Koné W. F. M., juillet 2025

La commune de Daoukro est le chef-lieu de la région de l'Iffou. Elle est limitée au Nord par la commune de Ouellé, au Sud par les sous-préfectures de Krégbé, Amélékia, et Andé, à l'est par la sous-préfecture de N'gattakro, à l'ouest par la sous-préfecture de N'zècresèssou, au nord-est par la commune d'Etrokro et au Nord-ouest par la sous-préfecture d'Ananda.

1.2. La méthode de collecte des données

Dans le cadre de cette recherche, nous avons recours à la recherche documentaire, à l'observation directe sur le terrain et l'enquête par questionnaires ou entretiens.

1.2.1. La recherche documentaire

Cette étape consiste à consulter des ouvrages de méthodologie, des thèses et des mémoires dans les bibliothèques de l'UAO et l'IGT qui traitent les réalisations socio-économiques et culturelles du conseil Municipal de Daoukro. Les documents statistiques ont fourni les différents résultats des Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat (RGPH, 2014 et 2021). Au niveau de la Mairie, des informations relatives aux programmes triennaux ainsi que les comptes administratifs ont été fournies. Le fond de carte de la zone d'étude a été fourni par le BNETD. Il s'agit précisément de la carte de la commune de Daoukro. Ainsi, à partir des résultats des RGPH de 2014 et 2021, la ville et quelques villages communaux ont été identifiés. Sur une durée de 25 jours (20 mars au 13 avril 2025), une enquête de terrain a été faite. Elle a permis de faire des observations, d'avoir des entretiens avec des personnes ressources.

1.2.2. L'enquête de terrain

Cette phase repose sur des rubriques suivantes : l'échantillonnage et l'enquête proprement dite.

1.2.2.1. L'échantillonnage

Compte tenu du nombre important de populations, la méthode choisie est l'enquête par échantillonnage. Il s'agit de recueillir des informations utiles sur une fraction de population pour procéder à la généralisation ; d'où le terme d'échantillons représentatifs. Pour cette étude, les enquêtes ont été réalisées auprès des populations-collectivités. Ainsi, les données du RGPH de 2021 ont été utilisées. La taille de l'échantillon est définie conformément à la formule ci-après :

$$n = \frac{Z^2 (PQ) N}{[e^2 (N-1) + Z^2 (PQ)]}$$

- n = Taille de l'échantillon à déterminer ou nombre d'individus à interroger ;
- N= Taille de la population mère ou population totale ;
- Z= Coefficient de marge (déterminé à partir du seuil de confiance) ;
- e = Marge d'erreur ;
- P= Proportion de population supposée avoir les caractères recherchés. Cette proportion variante entre 0,0 et 1, est une probabilité d'occurrence d'un évènement. Dans le cas où l'on ne dispose d'aucune valeur de cette proportion, celle-ci est fixée à 50% (0,5%) ;
- Q= 1-P

Pour l'application de la formule, l'on peut présumer que si P=0,50 donc Q=0,50 ; à un niveau de confiance de 95%, Z= 1,96 et la marge d'erreur e= 0,05%.

Application de la formule

Si l'on a présumé que si P=0,50 donc Q=0,50 ; à un niveau de confiance de 95%, Z= 1,96 et la marge d'erreur e= 0,05%.

$$n = \frac{(1,96)^2 (0,50) (0,50) * 101136}{(0,50)^2 (101136-1) + (1,96)^2 (0,50) (0,50)}$$

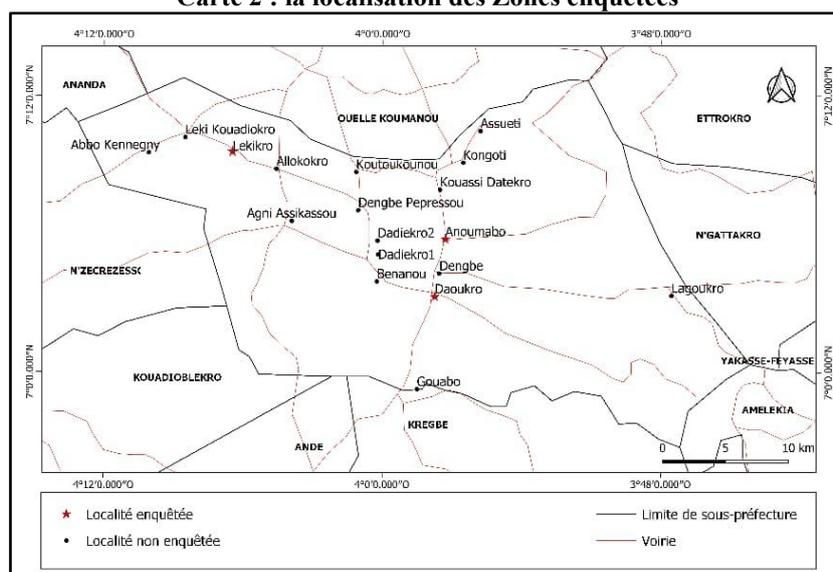
$$n=382$$

À un niveau de confiance de 95%, la taille minimale de l'échantillon obtenu est estimée à 342. Mais pour combler le vide concernant le refus de certains enquêtés à répondre aux questions, l'on se doit de réadapter la taille de notre échantillon. Pour résoudre ce problème, il faut multiplier la taille de l'échantillon par l'inverse des taux de réponses (Gumachan, Marois et Fève, 2000 cités par Kouassi, 2012). Dans le cadre de notre étude, ce taux est estimé à 90%. Partant de ce fait, la taille de l'échantillon de ménage corrigée noté n* est : n* = (304) (100/90) = 337 personnes enquêtées dans la commune de Daoukro. Pour une enquête plus détaillée et pointue, nous avons décidé d'enquêter le tiers (1/3) de la taille de l'échantillon. Ainsi, n* = 337/3 => n* = 113 personnes enquêtées.

1.2. Le choix des localités enquêtées

Pour le choix des villages enquêtés, la méthode du choix raisonné a été utilisée. Cette dernière a été choisie en fonction des critères tels que la localisation des villages dans la commune, le niveau d'implication des villages dans le développement local, le niveau de disponibilité aux réunions de la collectivité et le volume de population. Cette étude s'appuie toutefois sur l'hypothèse de recherche selon laquelle le Conseil Municipal de Daoukro a contribué au développement socio-économique et culturel de sa commune malgré les difficultés financières qu'elle rencontre. Sur la base de ces critères, deux (2) villages ont été choisis (Anoumambo et Lékikro) en plus de Daoukro qui abrite l'Hôtel ville. Ils sont présentés à travers la carte n°2.

Carte 2 : la localisation des Zones enquêtées



Source : BNETD/CCT, 2014 et nos enquêtes personnelles, avril 2025 Réalisation : Amani A. F., juillet 2025

Au niveau des enquêtes, les enquêtes ont été menées auprès des populations rurales susceptibles de nous répondre généralement les jeunes et les adultes. En effet, lorsqu'un projet de développement est réalisé dans un village, il est connu de tous. Ainsi, 113 personnes ont été dans les trois localités, dont 60 enquêtés dans les localités rurales (30 à Lékikro et 30 Anoumanbo). La ville de Daoukro, le chef-lieu de la Commune, quant à elle, a enregistré 53 personnes enquêtées.

II. Résultats

2-1- Les réalisations dans les domaines socioculturels

La Mairie de Daoukro a réalisé plusieurs actions dans ce domaine. Le tableau n°1 montre ces différentes réalisations.

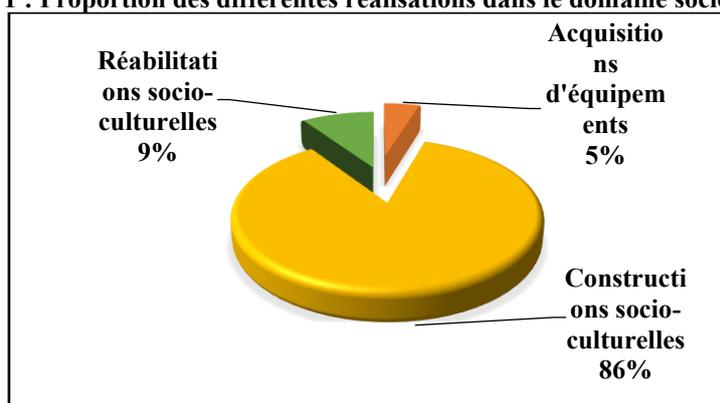
Tableau 1 : Les différentes réalisations dans les domaines sociaux et humanitaires de 2013 à 2022

N°	Projets	Coût des réalisations en FCFA
01	Acquisitions d'un émetteur de 500W pour la Radio Iffou	7 000 000
02	Acquisition de matériel de sonorisation pour la salle de mariage de la mairie de Daoukro	3 500 000
03	Construction de dix (10) magasins derrière le centre culturel de Daoukro	20 000 000
04	Construction de latrine publique à quatre (4) cabines derrière le centre culturel de Daoukro	2 400 000
05	Construction de quatre (4) magasins derrière le centre culturel et vingt (20) magasins à la gare routière de Daoukro	48 000 000
06	Réhabilitation de la boucherie du marché de Daoukro	3 800 000
07	Réhabilitation du centre culturel de Daoukro	16 200 000
08	Construction de deux marchés de proximité aux quartiers Muresda et Daoukro Nord	63 600 000
Total	08 projets	212 500 000

Source : Les comptes administratifs, 2013-2022

Le conseil municipal de Daoukro conduit sa population en l'aidant dans certaines tâches annexes. Ainsi, ils ont effectué des travaux de construction d'un préau pour abriter les réunions des rois et chefs traditionnels à Daoukro et des travaux de construction d'un centre de secours d'urgence, dans la commune. Les réalisations du conseil municipal de Daoukro dans ses locaux, dans le domaine du social et humanitaire sont diverses. Un total de cent soixante-quatre millions cinq cent mille Francs CFA (164 500 000) investi pour huit (8) projets. La Mairie de Daoukro a construit des marchés de proximité dans certains quartiers de la ville, elle a acquis un véhicule de fonction pour le Maire, elle a aussi réhabilité le centre culturel de Daoukro, réhabilité la salle de mariage et les locaux de la Mairie. En fait, plusieurs actions sont posées pour le développement dans ce domaine. La figure n°1 présente les parts de ces actions.

Figure 1 : Proportion des différentes réalisations dans le domaine socioculturel



Source : Les comptes administratifs, 2013-2022

À travers cette figure, on constate que les 02 réhabilitations effectuées font 09% des réalisations. Les 02 acquisitions d'équipements font 05% et les 04 constructions quant à eux font 86%. Cette grande part de la construction s'explique par le fait que la construction neuve implique des coûts initiaux plus élevés en termes de matériaux et de main-d'œuvre pour l'ensemble du processus, du début des travaux aux finitions.

2-2- Les réalisations dans les domaines de la santé et de l'éducation

2-2-1- Dans le domaine de la santé

La santé des populations passe avant tout pour toute collectivité territoriale aspirant au développement de sa commune. Dans la période de 2013 à 2022, la Mairie de Daoukro à cause des moyens limités a demandé l'aide du Conseil Régional pour la construction d'un centre de santé au quartier Mutred pour un montant de 50 683 000 Francs CFA. La photo n°2 illustre cette action de développement réalisée par le Conseil Municipal de Daoukro.

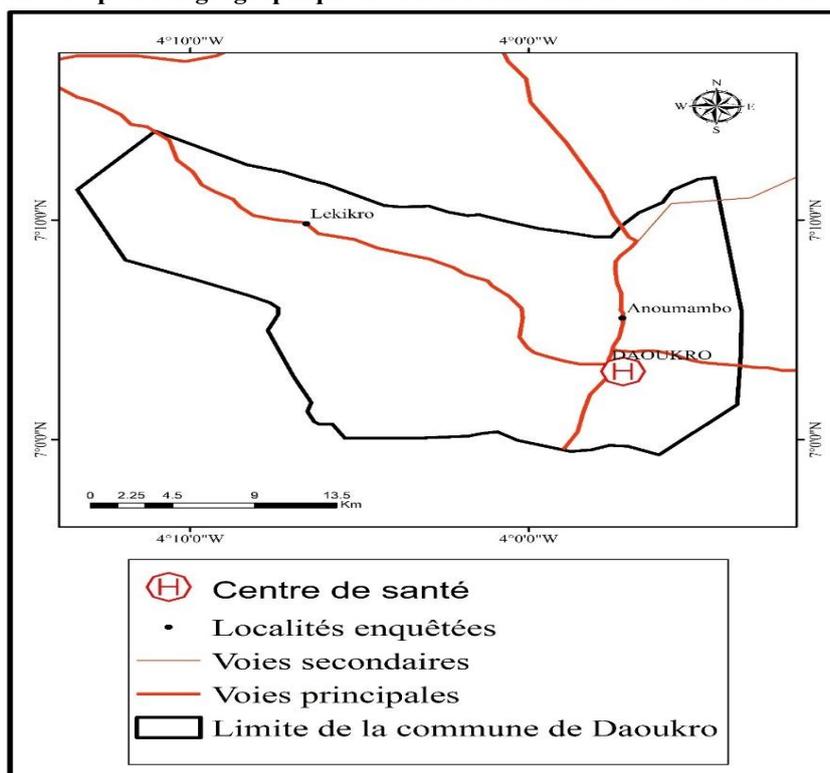
Photo 2 : Maternité du quartier Mutred dans la ville de Daoukro



Prise de vue : KONE W. F. M., Juin 2025

Cette photo montre la construction du centre de santé du quartier Mutred. En plus de cette réalisation, il faut noter que la Mairie a décidé d'organiser, chaque deux ans, la chirurgie humanitaire, une opération foraine qui permet d'opérer des personnes ayant des bosses, des hernies, des goitres, des appendicites. C'est ainsi qu'en 2019, au centre culturel, la Mairie a traité seulement le secteur de l'ophtalmologie, l'ORL et les radios des enfants. En 2021, elle a fait la chirurgie humanitaire ou elle a pu opérer 388 personnes de hernies, de goitres et de bosses. En 2023, dans le mois de juin, elle a opérécertaines personnes souffrant de ces maladies au Centre Hospitalier Régional (CHR) de Daoukro. La bonne santé d'une population doit être un impératif absolu pour les pouvoirs publics. La santé doit-être considérée comme un besoin fondamental pour la population, mais aussi un facteur essentiel dans l'amorce du processus de santé. Les inégalités flagrantes dans la situation sanitaire des peuples, aussi bien entre pays développés que dans pays en développement ainsi qu'à intérieur même des localités sont politiquement, socialement, et économiquement inacceptables et constituent de ce fait un sujet de préoccupation dans la commune de Daoukro. La carte n°1 montre cette réalisation dans la ville de Daoukro.

Carte 1 : position géographique des réalisations dans le secteur de la santé



Source : BNETD/CCT, 2014 ; Nos enquêtes personnelles, 2024

Réalisation : Amani A. F., juillet 2025

Ces réalisations dans le domaine de la santé, le conseil municipal de Daoukro a construit un centre de santé au quartier Mutred de Daoukro. Une seule action a été posée dans ce secteur. Ce centre de santé vient pour aider les populations à subvenir aux cas urgents. La Marie dans son exercice a voulu primer sur la santé. Toutefois, les moyens ne lui permettent pas de faire la volonté aspirée.

2-2-2- Dans le domaine de l'éducation

Le Conseil Municipal de Daoukro a investi dans l'alphabétisation de sa population pour la mise en œuvre de sa stratégie de développement local. Un grand nombre de localités souffre du manque criard d'écoles dans la commune. Ainsi, plusieurs actions ont été posées notamment la construction et la rénovation d'infrastructures scolaires, la fourniture de fournitures scolaires et le soutien aux initiatives éducatives locales. Il a donc décaissé un montant évalué à 191 200 000 Francs CFA, de son budget pour construire, réhabiliter et achever des établissements scolaires dans la commune. Le tableau n°2 met en exergue les principales actions acheminées par la Municipalité dans la Commune de Daoukro pendant les programmes triennaux allant de 2013 à 2022.

Le tableau n°2 met en exergue les principales actions acheminées par la collectivité depuis 2015.

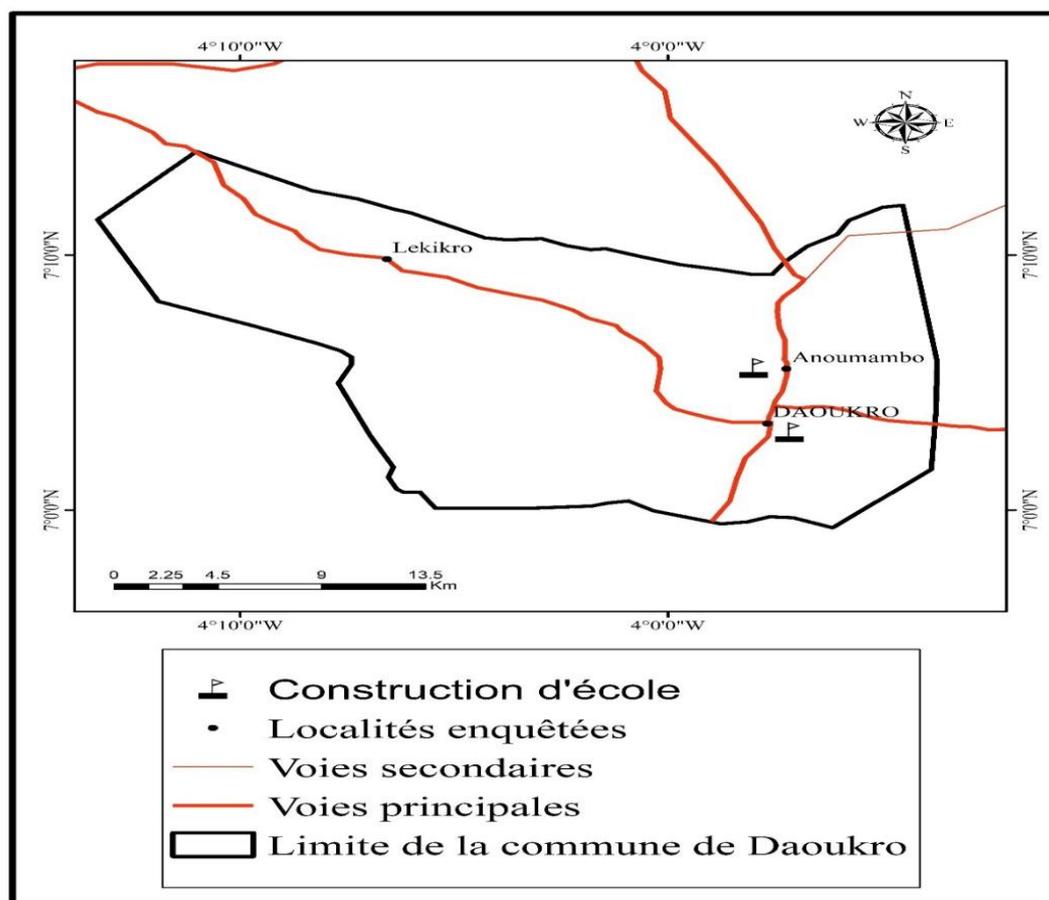
Tableau 2 : les différentes réalisations dans le domaine de l'éducation de 2013 à 2022

N°	Les projets réalisés	Coût des réalisations en Francs CFA
01	Achèvement d'un bâtiment trois (3) classes à l'école primaire, publique d'Anoumambo	10 000 000
02	Construction d'une cantine scolaire à l'école primaire publique de Dengbè	8 200 000
03	Construction d'un bâtiment de trois (3) salles de classe à l'école primaire, publique Daoukro 2 de Daoukro	25 000 000
04	Construction d'un bâtiment de trois (3) salles de classe, un bureau et un magasin à l'école primaire, publique de Daoukro	28 000 000
05	Construction d'un bâtiment de trois (3) salles de classe, un bureau et un magasin à l'école primaire publique de Sossoribougou	28 000 000
06	Construction d'une école primaire de trois (3) classes, un bureau et un magasin à Kouassi-djétékro	27 000 000
07	Construction d'une école primaire de trois (3) classes, un bureau et un magasin à Dadiékro	27 000 000
08	Constructions de toilettes dans les cinq (5) écoles maternelles publiques de la commune de Daoukro	10 000 000
09	Construction d'un bâtiment de trois (3) salles de classe, un bureau et un magasin à l'école primaire publique Tanoh 5 de Daoukro	28 000 000
Total	09 projets	191 200 000

Source : Les comptes administratifs, 2013-2022

La Mairie de Daoukro a conduit neuf (9) projets dans le domaine de l'éducation dans sa circonscription. D'abord, elle a injecté 10 000 000 Francs CFA, soit 5 % de son budget éducatif, pour achever un bâtiment de trois classes à l'école primaire d'Anoumanbo. Ce village ne possède seulement qu'une seule école scolaire. Cette école connaît un surnombre dans ses salles de classe. Pour un banc de deux places, les élèves s'asseyaient à trois. La Mairie a donc décidé d'achever le bâtiment qui était en construction depuis les années 2010 afin de permettre aux populations d'inscrire leurs enfants dans ladite école surtout proche des populations. Elle a ensuite investi une somme de 8 200 000 Francs CFA dans la construction d'une cantine scolaire à l'école primaire publique de Dengbè. Cela représente 5 % du budget destiné à l'éducation. Tous les enquêtés (100 %) ont témoigné que la cantine scolaire est l'une des infrastructures scolaires importantes pour les écoliers et élèves ainsi que leurs parents. Selon les investigations, 60 % des enquêtés ont affirmé que la cantine permet aux écoliers et élèves de se nourrir à moindres coûts. Avec un montant de 50 Francs CFA, les apprenants mangent à leur faim. En sus, 40 % d'entre eux estiment qu'elle permet aux parents de revenus moyens de scolariser aisément leurs enfants surtout que la loi sur l'éducation exige que l'éducation soit obligatoire pour les enfants de 0 à 16 ans. Le Conseil Municipal construit aussi des toilettes dans les cinq (5) écoles maternelles publiques de la commune de Daoukro. Les coûts des travaux s'élèvent 10 000 000 Francs CFA, soit 5 % des fonds alloués au secteur éducation. En effet, ces établissements de ces écoliers déjà construits font face à un manque de toilettes, soit délaissées ou saturées. Pour éviter des situations insalubres, le Conseil Municipal est donc obligé de construire ou réhabiliter ces infrastructures sanitaires. Enfin, la Municipalité a construit des salles de classe, des magasins et des bureaux dans certains établissements scolaires primaires. Le coût des projets est estimé à 163 000 000 Francs CFA, soit 85 % du budget municipal destiné à l'éducation. Cet investissement est dû au fait que les écoles de Daoukro abritent de pléthorique nombre d'écoliers. Selon les investigations, l'on dénombre en moyenne 40 à 50 élèves par classe, soit un ratio d'un enseignant pour plus quarante élèves. Ce fait rend l'enseignement primaire de plus en plus pénible. La carte n°2 présente les réalisations du conseil municipal de Daoukro dans le milieu de l'éducation.

Carte 2 : Position géographique des réalisations dans le milieu de l'éducatif



Source : BNETD/CCT, 2014 et nos enquêtes personnelles, 2024 Réalisation : Assué Y. J-A, juillet 2025

À travers cette carte, il ressort que sur les neuf projets réalisés dans le milieu éducatif, 8 d'entre eux ont vu le jour dans la zone urbaine de la commune. Cela représente un taux de 89 % des investissements. Par contre, le milieu rural reçoit seulement un projet qui représente 11% des investissements dans le milieu éducatif. Le fait d'être au privé pour l'apprentissage est à la fois l'origine et la conséquence de la pauvreté. D'où l'importance d'intégrer des stratégies d'éducation et de formation en vue d'un développement rural durable, grâce à des plans d'action plurisectoriels et interdisciplinaires. Les infrastructures éducatives construites revêtent une importance capitale dans la formation des populations. En effet, elles permettent d'améliorer l'accès à l'éducation, de favoriser la réussite scolaire des élèves, de créer un environnement d'apprentissage de qualité et de contribuer au développement économique et social de la commune.

2-3- Dans les domaines de l'hydraulique, de l'électricité et de l'environnement

2-3-1- Dans les domaines de l'hydraulique et de l'électricité

Au niveau hydraulique, le Conseil Municipal a investi 20 % de son budget, soit une somme de 65 500 000 Francs CFA pour renforcer le réseau d'adduction en eau potable et la construction des forages. Le tableau n°3 met en relief les différents projets réalisés dans ce domaine de l'hydraulique dans la commune de Daoukro entre 2013 et 2022.

Tableau n°3 : Les différents projets réalisés dans le domaine de l'hydraulique de 2013 à 2022

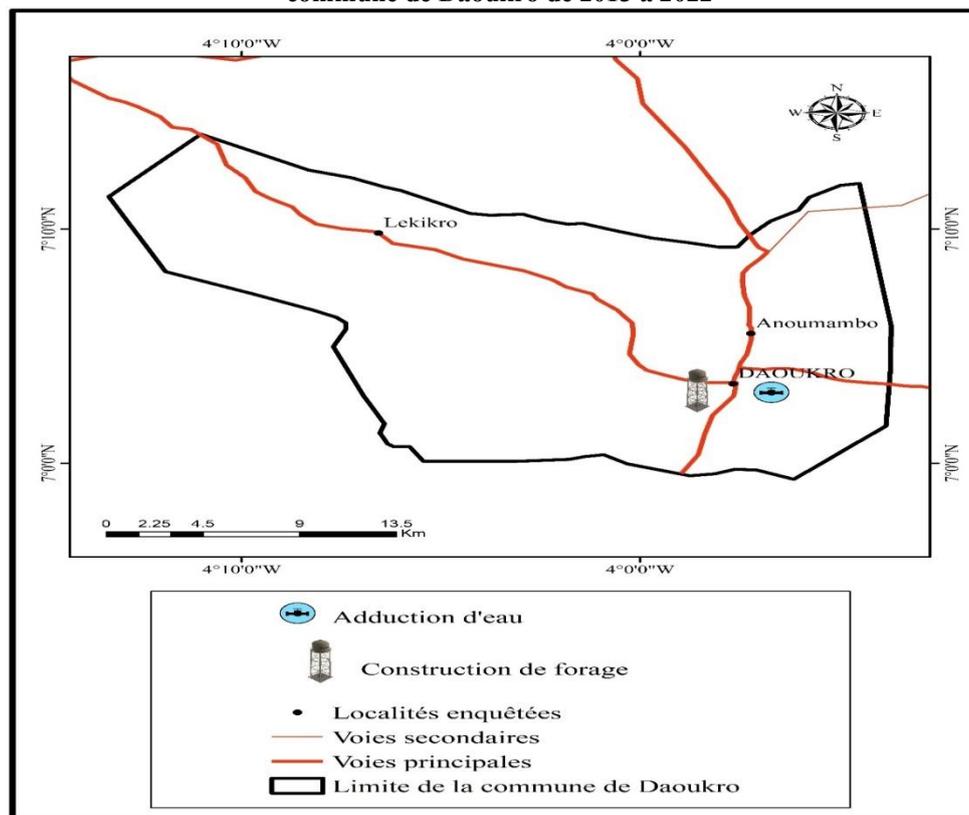
N°	Projets réalisés	Coût des réalisations en Francs CFA
01	Extensions du réseau d'adduction d'eau potable du quartier SICOGI	29 500 000
02	Extension du réseau d'adduction d'eau potable du quartier Muresda	29 000 000
03	Construction de forages à Akringoua et Sonanou,	27 000 000
Total	04 Projets	65 500 000

Source : Les comptes administratifs, 2013-2022

L'on note au total trois (3) activités d'extensions de réseau d'adduction en eau potable dans plusieurs quartiers de Daoukro. Le coût du projet est estimé à 58 500 000 Francs CFA, soit 8 % des projets réalisés dans le domaine de l'hydraulique entre 2013 et 2022. Il s'agit des quartiers SICOGI et Muresda. Ces quartiers connaissent un manque criard d'eau potable. En effet, ces quartiers situant à la périphérie manquent de canalisation dans les différentes zones d'extension. Plus de moitié (65 %) des ménages vivant ces zones trouvent en moyenne un kilomètre de la canalisation de la Société de Distribution d'Eau de Côte d'Ivoire. Les résultats de cette étude ont révélé que 99% des habitants de ces quartiers utilisent l'eau des fontaines et des eaux de surfaces (marigots, les retenues d'eau, etc.). Toutefois, ces sources d'eau représentent pour ladite population la source de certaines maladies telles que les maladies diarrhéiques et épidermiques. Ce manque d'eau potable anéantit le développement de certaines activités telles que la restauration, les projets immobiliers, etc. Il engendre aussi le coût élevé des ressources en eau d'une part pour les ménages et d'autres pour les différentes activités qui s'y déroulent dans ces quartiers. Pendant les projets de construction immobilière, les promoteurs du projet sont contraints à importer de l'eau depuis les quartiers bénéficiaires de l'eau potable ou des eaux de surfaces au travers des tricycles. Pour pallier à ce problème, le Conseil Municipal a donc décidé de doter de ces quartiers périphériques la canalisation de l'eau potable. Les travaux d'extension ont été évalués à plus de 34 kilomètres repartis dans toute la ville en fonction des besoins de chaque quartier sur la période 2013 à 2022. Cependant, les principaux quartiers bénéficiaires sont : SICOGI et Muresda. Ces travaux concernent : le terrassement, la fourniture, la pose de tuyaux en PVC de 53/63 avec pièces spéciales PVC DN 53/63, le paquetage sur le réseau existant, la fourniture, la pose des pièces de raccordement, les travaux de génie civil et la confection du plan. L'approvisionnement en eau potable de ces différentes localités est dû au fait que la ville de Daoukro est en extension de façon continue.

Le Conseil Municipal a aussi construit deux forages dans deux villages communaux. Il s'agit d'Akringoua et de Sonanou. Les coûts de ces différents forages ont été évalués 27 000 000 Francs CFA, 32 % des projets liés au domaine hydraulique. Le choix de ces deux localités rurales n'est du tout pas fortuit. Malgré leur position géographique favorable, à moins de 10 kilomètres de Daoukro, ils font face à une pénurie très aiguë. Ces localités rurales (Akringoua et Sonanou) abritant respectivement 845 et 756 habitants possèdent identiquement une seule pompe à motricité humaine. Ces structures hydrauliques sont impuissantes face à ces nombres pléthoriques d'habitants dans cesdits villages. Elles ne permettent donc pas de satisfaire la population surtout que les ménages ruraux dont la taille varie de 4 à 6 âmes utilisent en moyenne 5 à 8 cuvettes d'eau. Cette pénurie d'eau atteint son seuil pendant la saison des sèches, période allant de novembre à Mars avec le tarissement des eaux de surface et des fontaines. Pendant cette période, les villages baoulé atteignent leur pic en personnes. En fait, elle coïncide avec la fête de Pâques, la plus importante fête chez les Baoulé. Pendant cette période, les ressortissants des différents villages se retrouvent tous dans leurs lieux d'origine afin de célébrer avec convivialité et enthousiasme cette fête. Et aussi, de penser sur les différents projets de développement initiés par les mutuelles de développement. Pendant cette période de saison sèche associée au nombre élevé des membres du ménage, l'eau, première source vitale, devient une denrée rare pour ladite population. Pour faire face à cette pénurie d'eau, la Municipalité de Daoukro a opté pour la construction des forages dans ces entités rurales communales. Par ailleurs, la carte n°3 révèle la location géographique des projets de développement réalisés par le Conseil Municipal dans la commune de Daoukro de 2013 à 2022.

Carte 3 : Location géographique les projets de développement réalisés par le Conseil Municipal dans la commune de Daoukro de 2013 à 2022



Source : BNETD/CCT, 2014 et nos enquêtes personnelles, avril 2025 Réalisation : Amani A. F., juillet 2025

Les réalisations du conseil municipal de Daoukro dans le domaine de l'hydraulique ont touché la ville de Daoukro avec l'extension du réseau d'adduction d'eau potable du quartier SICOGI et l'extension du réseau d'adduction d'eau potable du quartier Muresda. Cela permet à la population de s'alimenter convenablement en eau potable. Ce qui les épargne de certaines maladies telles que bilharziose, le ver de guinée, la diarrhée, le colorera. Toutefois, l'on constate le délaissement de plusieurs édifices dans ces localités qui restent toujours à revoir. En plus de ces réalisations dans le domaine de l'eau, trois (3) projets ont été menés par le conseil municipal de Daoukro dans le secteur de l'électrification de sa commune.

L'électrification des localités constitue une des bases du développement local. Dès lors, toutes les collectivités territoriales, où qu'elles soient, investissent dans ce secteur pour booster les autres secteurs (éducation, santé, hydraulique...). En ce qui concerne la zone d'étude c'est-à-dire la commune de Daoukro, trois (3) actions ont été menées pour un montant de 117 000 000 Francs CFA (Tableau n°4)

Tableau n°4 : les différentes réalisations dans le domaine de l'électrification 2013 à 2022

N°	Projets réalisés	Coût des réalisations en Francs CFA
01	Extension du réseau électrique quartier SICOGI	29 000 000
02	Extension du réseau électrique du quartier Muresda	29 000 000
03	Extension du réseau électrique des quartiers Daoukro 1 extension et Gagou extension de Daoukro	59 000 000
Total	03 projets	117 000 000

Source : Les comptes administratifs, 2013-2022

À travers ce tableau, on voit seule la ville de Daoukro a bénéficié des réalisations du conseil municipal en matière d'électricité. Le coût du projet était évalué à cent dix-sept millions (117 000 000) Francs CFA. En effet, ces projets ont été effectués dans le cadre du renforcement du réseau électrique dans les quartiers périphériques. Ces projets financés par les fonds propres de la Mairie. Avec l'évolution spatiale de Daoukro, les quartiers en extension souffraient de l'absence de l'électricité. Cela est source de l'insécurité telle que le vol, les cas de viol, de braquage, cambriolages, etc. dans ces quartiers. En 2024, entre janvier et mai, le quartier Gagou

extension a enregistré plus sept de cambriolages et plus de dix cas de vol. Pour lutter contre cette insécurité dans ces quartiers, oblige la Mairie à électrifier les différentes zones d’extension des quartiers surtout ceux de la périphérie. Ce projet a permis au Conseil Municipal d’électrifier toutes les rues principales de ces quartiers d’extensions. Il ne prend pas en compte les ménages. A cet effet, 25 poteaux électriques ont été installés aux quartiers SICOGI et Muresda et 50 poteaux électriques ceux de Daoukro 1 et Gagou extension. Avant la mise en place de ces infrastructures, tous les 25 quartiers étaient électrifiés, soit 90 % des quartiers de Daoukro. Avec ce niveau projet d’électrification, selon les enquêtes (75 %), ont affirmé que le taux de couverture de la zone urbaine de Daoukro en électricité pourrait être évalué à plus 90 %. Ce taux témoigne que la ville de Daoukro bénéficie d’un réseau électrique de plus en plus important. En effet, l’évolution spatiale urbaine importante ne permet du tout pas à la Municipalité de couvrir totalement la zone urbaine en électricité. Pour les ménages, la Mairie a initié un vaste projet d’installation des compteurs à 30 000 Francs CFA dans le milieu urbain et 20 000 Francs CFA dans le lieu rural communal. Après cela, l’acquéreur pourrait s’acquitter du reste des frais du compteur lors des achats d’énergies. Selon les enquêtes, 30 % des personnes enquêtées dans le milieu rural ont été bénéficiaires des compteurs sociaux installés à moindre coût. Aussi, 36 % de ces enquêtés ont confirmé que leurs parents ont effectivement bénéficié des compteurs sociaux initiés par la Municipalité de Daoukro. Par contre, 10 % de ces enquêtés attestent ne pas être informés de l’installation des compteurs sociaux. Quant aux 24 %, ils ont affirmé que lors de l’installation de ces compteurs sociaux, ils avaient déjà installé les leurs de façon personnelle. Ces projets n’émanent pas de ceux initiés par le Gouvernement pour électrifier tous les villages abritant plus de 500 âmes. De cette analyse, l’on peut conclure que l’électrification fait partie des domaines de prédilection de la Mairie dans sa marche vers le développement dans la Commune de Daoukro. Par ailleurs, cette collectivité territoriale décentralisée initie également des projets de développement dans le domaine de l’environnement.

2-3-2- Dans le domaine de l’environnement

Les efforts fournis par le Conseil Municipal de Daoukro n’exemptent du tout pas le domaine environnemental. Il a effectué quatre différents projets afin de préserver l’environnement dans la commune. Ces projets ont coûté soixante-cinq millions cinq trente mille (65 530 000 Francs CFA), soit 19,98% des projets des trois secteurs réalisés entre 2013 et 2022. Le tableau n°5 présente ces différents projets environnementaux réalisés dans la commune de Daoukro.

Tableau 5 : Les différentes réalisations dans le domaine de la préservation de l’environnement de 2013 à 2022

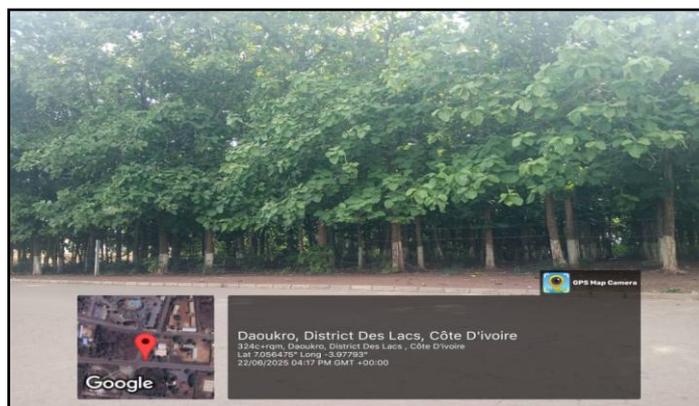
N°	Projets réalisés	Coût des réalisations en Francs CFA
01	Aménagement d’un site pour la décharge publique à Daoukro	4 500 000
02	Acquisition d’un camion-benne de 7 tonnes pour le ramassage des ordures de la ville de Daoukro	49 000 000
03	Planting d’arbres (le Teck) aux abords des rues de la ville de Daoukro	2 124 000
04	Études de projets d’assainissement du lac SETAO de Daoukro et son environnement	9 906 000
Total	Total : 04 projets	65 530 000

Source : Les comptes administratifs, 2013-2022

Dans ce secteur, la Mairie de Daoukro a aménagé un site pour la décharge publique. En effet, l’espace aménagé qui servait de décharge n’est plus utilisable. Cette décharge qui était située à la périphérie de la ville est aujourd’hui engloutie par milieu urbain. Cette proximité de la décharge avec les habitations pourrait être la cause de certaines maladies chez les humains. Pour donc éviter les situations de contamination, la municipalité a donc décidé d’aménager un nouvel espace propice à la stagnation des ordures. Le coût de ce projet est évalué à quatre millions cinq cent mille (4 500 000) Francs CFA financés par les fonds propres de la Mairie. Cela représente 7 % des projets réalisés dans le domaine de préservation de l’environnement. Ensuite, le Conseil Municipal a acquis un camion-benne de 7 tonnes pour la collecte des ordures dans la ville d’une valeur de quatre-neuf millions (49 000 000) Francs CFA. Ce projet représente 75 % de ces investissements environnementaux. A l’instar des villes ivoiriennes, Daoukro souffre d’une prolifération accrue des déchets. Cette nouvelle benne vient booster le nombre à deux (2). Selon le rapport annuel de la Mairie, la ville de Daoukro produit en moyenne 13 262 kilogrammes de déchets par jour, soit 0,66 kilogramme par habitation. Pour donc faire face à cette prolifération des déchets, le Conseil Municipal a préféré se doter d’un moyen de transport communal. Ces engins effectuent des collectes journalières afin d’éviter l’insalubrité dans la ville. En sus, le Conseil Municipal a initié des projets de planting d’arbres (le Teck) aux abords des voies principales de l’Hôtel Central de Daoukro et de la Préfecture. Cette zone représente un site touristique, un environnement de changement d’air pour les populations. L’entretien et la protection de cette ressource floristique sont assurés par

la Mairie. Le coût de ce projet est évalué à deux millions cent vingt-quatre mille (2 124 000) Francs CFA. Ce projet de planting représente 3 % des investissements environnementaux. Selon les investigations (90%), cette claire en Teck donne à la ville de Daoukro son aspect écologique surtout que le milieu floristique devient plus en plus une denrée rare cette zone savanicole. Ce projet permet à la Municipalité d'initier des actions de conservation de l'environnement dans la commune de Daoukro (Photo 1).

Photo 1 : Plantation de teck en plein Daoukro



Prise de vue : Koné W. F. M., juin 2025

La forêt loin de constituer une voûte homogène s'est considérablement dégradée dans la commune de Daoukro sous l'effet conjugué des feux de brousse, des exploitations forestières abusives ainsi que de la pratique de l'agriculture itinérante sur brûlis. Ces planting d'arbres constituent pour la commune un poumon et favorisent aussi une pluviométrie abondante pour l'agriculture communale. En effet, dans ces dernières décennies, les Gouvernements ont mis en place des projets de reconstitution du couvert végétal afin de lutter contre les variabilités et changements climatiques dans le monde. Les aires protégées de la commune de Daoukro subissent chaque année de nombreuses agressions du fait de l'installation anarchique des paysans et de l'action des exploitants forestiers. Les actions de restauration du couvert végétal sont effectuées à travers les reboisements de périmètres d'exploitation. Enfin, la Mairie a mené une étude de projets d'assainissement du lac SETAO. Elle a coûté neuf millions neuf cent six mille (9 906 000) Francs CFA, soit 15 % des investissements dédiés aux projets environnementaux. En fait, cette étude a pour objectif de faire une étude de diagnostic territorial permettant de faire de connaître les Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces (AFOM) liés aux travaux d'assainissement du lac SETEAO, la première source d'eau potable. Ces projets ont couté plus de soixante-cinq millions cinq cent trente mille (65 530 000) Francs CFA. Selon les enquêtes, 60 % des personnes enquêtées pensent que la présence des arbres permet aux populations de respirer de l'air donc améliore la santé. Ensuite, 24 % d'entre eux pensent ces arbres ont des bienfaits économiques à travers les activités commerciales développées dans cette zone. Enfin, 16 % de ces enquêtés, quant à eux, l'ombrage de ces arbres représente des espaces de repos des populations. Un environnement sain essentiel pour la survie et la qualité de vie humaine. L'environnement fournit les ressources indispensables pour la vie, comme l'eau, l'air et la nourriture, et abrite la biodiversité.

III. Discussion

Il ressort de cette étude que le Conseil Municipal de Daoukro a réalisé plusieurs projets dans les domaines socioculturels et agricoles. Au niveau des réalisations socioculturelles, les fonds décaissés sont évalués à 164 500 000 Francs CFA, soit 22% des investissements par contre les projets agricoles le montant est d'une valeur de 2 000 000 Francs CFA soit 1% des réalisations. Il s'agit de l'acquisition d'un émetteur de 500W pour la Radio Iffou, de matériels de sonorisation pour la salle de mariage de la Mairie, la réhabilitation du centre culturel, construction de latrine publique à quatre (4) cabines derrière le centre culturel.

Les résultats de cette étude sont similaires à ceux de K. F. Oka, (2021 : 276) menée dans Commune d'Adzopé. Dans son étude, l'auteur a affirmé que des activités socioculturelles ont été menées dans la commune d'Adzopé par le Conseil Municipal. Il s'agit de la politique pour l'insertion socioprofessionnelle des jeunes de la commune. En effet, cette politique consistait à rassembler tous les jeunes au sein d'une association dénommée Union des Jeunes de la Commune d'Adzopé (UJCAD). Cette association a pour rôle la gestion déléguée de la maison de culture et de l'animation des activités socioculturelles et sportives au sein de la commune. L'UJCAD bénéficie d'un appui financier de la part du Conseil Municipal d'Adzopé. En 2005, elle a reçu une subvention directe de 2 000 000 francs CFA et d'une dotation de 5 000 000 Francs CFA pour la formation des jeunes et d'un

cyberespace d'un montant de 1 000 000 Francs CFA. Par ailleurs, A. N. N'goran, (2015 : 122) affirme qu'à Béoumi, les dépenses des services socioculturels sont les plus faibles et n'excèdent pas plus de 4 500 000 Francs CFA au cours des années 2008 à 2015. Cette situation s'explique par une non-orientation de la politique menée par la municipalité à l'endroit des services sociaux, culturels qui sont constitués de : subvention à la célébration des meilleurs élèves des écoles pour faire la promotion de l'excellence au niveau de l'éducation, des aides à la protection maternelle et infantile, des aides au centre social de Béoumi et aides aux handicapés.

Il ressort de cette analyse que les Conseils Municipaux s'intéressent aux activités socioculturelles de leur localité. Cependant, les activités menées ou financées diffèrent d'une commune à une autre en fonction des besoins des populations.

Cette étude a également montré que le Conseil Municipal de Daoukro a investi dans les domaines de l'éducation et de la santé pour les populations de leur localité. Au niveau de l'éducation, 09 projets ont été réalisés. Il s'agit de la construction des écoles primaires, des salles de classe, des bureaux et des toilettes dans les écoles publiques d'une valeur de 191 200 000 Francs CFA. Il s'agit ici de plus de 26% du budget communal. En ce qui concerne le domaine sanitaire de la commune de Daoukro, peu d'effort a été réalisé. En effet, ce secteur n'a pas connu d'essor exponentiel durant ces dernières années pour la collectivité. Seulement 7% du budget a été déversé dans ce domaine soit une valeur de 50 683 000 Francs CFA.

Semblablement à l'idée précédente, K. F. Oka (2021 : 257) affirme que le domaine éducatif constitue l'une des priorités des communes ivoiriennes et particulièrement celle d'Adzopé. En effet, le conseil municipal d'Adzopé a construit des salles de classe et réhabilité les écoles primaires existantes. Ils ont investi plus de 127 294 000 Francs CFA dans le secteur éducatif de 2013 à 2014. Quant au domaine sanitaire, c'est dans ce cadre que la commune d'Adzopé a entrepris d'équiper les structures sanitaires existantes en construisant une salle d'accouchement au sein du centre de Protection Maternelle Infantile (PMI) qui est situé au quartier TPA. Ainsi, elle a coûté 32 500 000 Francs CFA.

Contradictoirement à cette analyse précédente, A. N. N'goran, (2015 : 123) explique que la commune a investi 8, 07% dans la réalisation et réhabilitation des équipements scolaires et secondaires, soit 27 390 696 Francs CFA. En ce qui concerne le domaine de la santé, l'auteur à travers son étude présente que Béoumi-ville compte une importante réalisation, il s'agit de la construction de la morgue de l'hôpital-général et de l'achat d'une ambulance pour l'évacuation des cas critiques sur Bouaké. Dans cette phase, des équipements sanitaires de la campagne, il existe des implantations des dispensaires ruraux à Assenzé, N'gotran, la population est alors proche d'une prestation sanitaire, afin d'échapper les longs parcours pour accéder aux premiers soins.

Cette analyse révèle que les Conseils Municipaux réalisent au niveau éducatif et sanitaire de leur localité. Cependant, les activités menées ou financées diffèrent d'une commune à une autre en fonction des besoins des populations et surtout de la volonté politique.

Les réalisations du Conseil Municipal de Daoukro dans le domaine de l'hydraulique ont touché pratiquement toute la commune de Daoukro avec l'extension du réseau d'adduction d'eau potable du quartier SICOGI. Cela a coûté cent quarante-cinq millions (145 000 000) Francs CFA soit 20% des investissements. En tout, trois (3) projets ont été réalisés par le conseil municipal dans le secteur de l'électrification de sa commune. Elle a investi 117 000 000 Francs CFA pour l'extension du réseau électrique des quartiers de Daoukro, l'extension du réseau électrique quartier SICOGI de Daoukro, l'extension du réseau électrique du quartier Muresda et l'extension du réseau électrique des quartiers Daoukro 1 extension et Gagou extension de Daoukro. Ces nombreuses réalisations présentent la commune de Daoukro a bénéficié des réalisations du Conseil Municipal en matière d'électricité dans la commune. Cent soixante-dix-sept millions (177 000 000) Francs CFA ont été déboursé soit 16% des investissements pour ces réalisations. Au niveau de l'assainissement, plusieurs actions ont été réalisées. Il s'agit de l'aménagement d'un site pour la décharge publique à Daoukro, l'acquisition d'un camion-benne de 7 tonnes pour le ramassage des ordures ménagères de la ville de Daoukro, un planting d'arbres aux abords des rues de la ville de Daoukro et une étude de projets d'assainissement du lac SETAO et son environnement à hauteur de 65 530 000 Francs CFA soit 9% des réalisations. En plus, pour améliorer le drainage des eaux pluviales et usées, la municipalité d'Adzopé a entrepris des travaux dans la ville. Ces travaux concernent l'assainissement des quartiers Oheukoi, Adzopé-EECI et Akafoukoi) en 2008 dont 19 912 519 Francs CFA ont été investis K. F. Oka (2021 : 265-266). De plus, on a la construction de 1200 ml de section 50*50 au quartier Massandji. Le coût de ses travaux est de 25 430 000 Francs CFA. Elle a, en outre, entamé les travaux de drainage du canal de la rivière Massan. La première tranche a coûté 14 000 000 Francs CFA, en 2017, et la deuxième à 12 500 000 Francs CFA en 2019. Au niveau de l'hydraulique, le conseil municipal a réalisé des travaux pour l'extension du réseau d'eau potable dans certains quartiers de la ville. Il s'agit des quartiers Adjikoi qui sont situés en périphérie et de Massandji 1 (au centre). Ce projet qui a démarré en 2008 a pris fin, en 2013 avec un investissement de 54 923 000 Francs CFA. Tous ces travaux visent l'amélioration des conditions de vie des populations vivant dans le centre-ville et surtout celles des zones d'extension.

Dans le même canevas, A. N. N'goran, (2015 : 132) et KOFFI Brou Emile (2010 : 254) affirment que dans ce secteur de l'adduction en eau potable, la municipalité affermie et répare les pompes hydrauliques, le

château d'eau, les stations de services en eau potable dans les différents secteurs de la ville et les localités rurales. Concernant le domaine de l'électrification, la municipalité entreprend un programme en vue de procéder à l'électrification de toute la zone communale de Béoumi, afin d'en bénéficier de la lumière qui constitue un moteur de développement du territoire.

De ces analyses, il ressort que les communes de Cote d'Ivoire, particulièrement celle de Daoukro a réalisé plusieurs actions en faveur des populations. Ces réalisations au niveau de l'éducation, la santé, l'hydrographie, l'électrification et socioculturel. Toutefois, ces réalisations diffèrent d'une commune à une autre.

IV. Conclusion

Le Conseil Municipal est l'un des acteurs principaux dans le développement socio-économique dans la commune de Daoukro. Il intervient dans plusieurs domaines en fonction des besoins. La proportion des réalisations diffère donc d'un domaine à un autre. Il s'agit de l'éducation (25%), socio-culturel (23%), de l'hydraulique (20%), l'électricité (16%), l'environnement (9%) et la santé(7%). Ces projets sont en majorité réalisés dans la ville de Daoukro, le chef-lieu de la commune. Le coût total de ces investissements est estimé à 731 730 000 Francs CFA. Malgré ces réalisations, de nombreux défis de développement restent à relever. Donc, pour un développement harmonieux, l'implication de tous est souhaitée. Aussi, les autorités communales doivent élargir ses partenariats afin d'amorcer sûrement et durablement le développement socio-économique dans la commune de Daoukro.

Références bibliographiques

- [1]. KOFFI Brou Emile, 2010, « La décentralisation, outil de développement local ? » In *RGLI*, n°8, pp. 81-100.
- [2]. KONAN Kouamé Pascal, 2011, *Développement urbain en Côte d'Ivoire : cas de la ville de Dimbokro*, Thèse de Doctorat, Département de Géographie, Communication, Milieu et Société, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire, 382 P.
- [3]. N'GORAN Alex N'gouan, 2014, *le développement local à l'épreuve de la décentralisation dans la commune de Béoumi* ;Mémoire de Master, Département de Géographie, Communication Milieu et Société, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire,150 p.
- [4]. OKA Kouakou Ferdinand, 2020, *Stratégies du conseil municipal d'Azopé face à l'insuffisance des ressources financières propres*, Thèse de Doctorat unique, Département de Géographie, Communication, Milieu et Société, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire, 372 p.